

Le RICIFQ pointe l'Autorité du doigt
À l'AMF de mettre fin aux conflits d'intérêts, selon le Regroupement

Par Barbe Jean-François

Selon le **Regroupement Indépendant des Conseillers de l'Industrie Financière du Québec** (RICIFQ), les "conflits d'intérêt" dans le milieu des conseillers financiers tels que dénoncés hier par le Journal de Montréal existent bel et bien mais c'est à l'**Autorité des Marchés Financiers** (AMF) d'y mettre fin. Une instance de réglementation qui, d'après le Regroupement, fermerait les yeux face à une situation jugée malsaine.

Dans un courriel envoyé au journaliste du Journal de Montréal retransmis au rédacteur du site de Finance et Investissement, **Léon Lemoine**, vice-président du RICIFQ affirme que "toutes ces pratiques répréhensibles sont encore acceptées et tolérées par l'AMF. Celle-ci possède tous les pouvoirs pour mieux encadrer ces dites pratiques, mais malheureusement, elle semble vouloir y fermer les yeux volontairement..."

Dans un autre courriel adressé au rédacteur du site de **Finance et Investissement**, Léon Lemoine précise: "ceci, selon notre humble point de vue, est l'essentiel et le cœur de toute cette polémique".

Léon Lemoine invite également la journaliste du Journal de Montréal à visiter le site du Regroupement, lequel, selon lui, "dénonce les mêmes incitatifs et conflits d'intérêt". On peut accéder au site du Regroupement au lien.